



CPPNI BASSMS du 2 mai 2022

Union
syndicale
Solidaires

Une nouvelle mascarade de négociation

Une nouvelle fois nos employeurs, et devant publics (80 militants SUD présent sur place +Facebook live), persistent dans leur volonté de négociations forcées. En effet, SUD avait décidé d'organiser une mobilisation devant les locaux de la FEHAP afin de montrer sa détermination de refuser une Convention collective au rabais. Nous avons donc permis de rendre public ces négociations afin de mettre ces dernières sous contrôle des salariés présents devant la FEHAP et sur Facebook afin qu'ils se rendent compte du jeu de dupes dans lequel Axxess veut nous inscrire. Axxess se positionne comme une simple courroie de transmission du gouvernement sans aucune marge de négociations possible. Se pose alors la question de la définition d'une négociation honnête et loyale...

SUD réaffirme son positionnement sur de nécessaires augmentations de salaires pour toutes et tous sans aucune ségrégation

SUD, rejoint par CGT, ont réaffirmé leurs positions respectives qui les amèneront à exercer leur droit d'opposition, à savoir ; « aucune négociation concernant une nouvelle convention collective unique ne pourra débuter avant que l'ensemble des salariés de notre secteur n'aient pu bénéficier de cette revalorisation de 183€ ! ». Il est donc hors de question de commencer toute nouvelle négociation sur la base d'un traitement au cas par cas, catégories par catégories.

SUD a donc pris la décision de signifier son mécontentement en quittant symboliquement la table des négociation (la réunion se terminant ½ heure plus tard sans qu'aucune avancé dans les débats n'aient eues lieu).

Les organisations syndicales vont devoir clarifier leurs positions en faveur de tous les salariés. N'en privilégier que quelques-uns et en exclure une grande majorité ne constitue en rien une « aubaine ».

Nous ne serons pas complices de ces nouvelles ségrégations !

Ségrégation salariale : une nouvelle fois, les plus précaires sont les exclus

Ségrégation sexiste : les métiers les plus féminisés sont une nouvelle fois les exclus.

Ségrégation de classe : la revalorisation de certains cadres, médecins ne pose aucun problème, celle des plus précaires est remise aux calandres grecques.

Paris le 3 Mai 2022

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

